



Abus de faiblesse

Par Babeth

Bonjour .En aout 2015 mon père est décédé ,il à fallut que je face tout toute seule et étant débordée et sous le choc de sa disparition brutale, une personne à profité de cette situation en me demandant de l argent et menaçant de mettre fin à ses jours .Me trouvant face à cette situation, plus celle déjà en cours je lui ai prêté de l argent, (par chèques) hors celle ci en n a abusé voyant que j étais dans le désarroi total et me réclamait encore de l argent me disant qu elle me rembourserait .Quand tout fut réglé pour mon père, j'ai réalisé mon erreur .J'ai porté plainte contre cette personne j'ai pris un avocat en 2016 ,même fait appel mais celui ci n a pas l air de trop bouger, ne répond pas à mes mail et au téléphone et les seules fois que je l ai vu c était pour le payer . Que puis-je faire ?
merci de votre réponse.